

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2022

Plan global de financement pluriannuel 2022-2026

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Présentation de l'EPRD 2022.....	8
1.1. Le budget principal (CRPP).....	8
1.1.1. Prévisions d'activité du CRPP.....	8
1.1.2. Révisions de charges du CRPP.....	12
1.2. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel	16
1.2.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF).....	16
1.2.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel	17
Annexes réglementaires à l'EPRD 2022.....	19
Présentation synthétique	19
Présentation détaillée	21
Présentation du PGFP 2022-2026 du CRP-H.....	33
CRPA-B (BUDGET USLD).....	41
Liste des abréviations	43

Introduction

Propos méthodologique préliminaire : le format de présentation du document est aménagé cette année pour tenir compte des contraintes de contexte liées à l'élaboration de ce document. L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2022 et le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) 2022-2026 traduisent sur le plan financier les grandes orientations de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour les cinq prochaines années.

Synthèse

L'AP-HP a élaboré son cadrage budgétaire 2022 dans un contexte d'incertitude forte :

L'exécution 2021 ne sera finalisée qu'au premier trimestre 2022 :

- avec les compléments attendus au titre de l'impact du COVID en 2021 (surcoûts et pertes de recettes) et de l'impact des mesures nationales du Ségur (revalorisation catégorielles sur les catégories professionnelles soignantes et médicales),
- en fonction de l'évolution épidémique (Covid, bronchiolite, etc.) à la fin d'année 2021,
- une première décision modificative du budget 2021, qui ne portait que sur la masse salariale, prévoyait déjà une **hausse des crédits de 240 M€** par rapport au projet initial ; l'atterrissage financier final devra également tenir compte d'autres dépenses (investissements en équipement pour le COVID, produits de santé, charges hôtelières et énergétiques) ainsi que les pertes de recettes

L'offre de soins est particulièrement tendue en IDF, avec une démographie paramédicale qui ne permet pas de réaliser tous les recrutements prévus sur les métiers en tension

Des effets-prix significatifs observés sur les dépenses de titre 3 (charges hôtelières), de certains segments de titre 2 (prothèses par exemple) et sur l'intérim

Cette conjoncture ne doit pas hypothéquer l'avenir :

A date de rédaction du présent document, l'hypothèse d'une cinquième vague, avec les conséquences que cela emporte sur le fonctionnement hospitalier, ses répercussions financières et la construction du budget est un scénario qui ne peut être écarté. Pour autant, l'AP-HP doit construire un projet d'EPRD 2022 en appui d'une reprise d'activité et qui n'hypothèque pas l'avenir en tenant compte également de phénomènes nouveaux comme l'inflation sous-jacente ou la persistance d'un regain de tension sur le recrutement. Comme en 2021, l'AP-HP présente donc ici un budget 2022 hors impact majeur de la crise sanitaire, qui ferait l'objet de correction ultérieure en cas de prolongation de celle-ci en 2022.

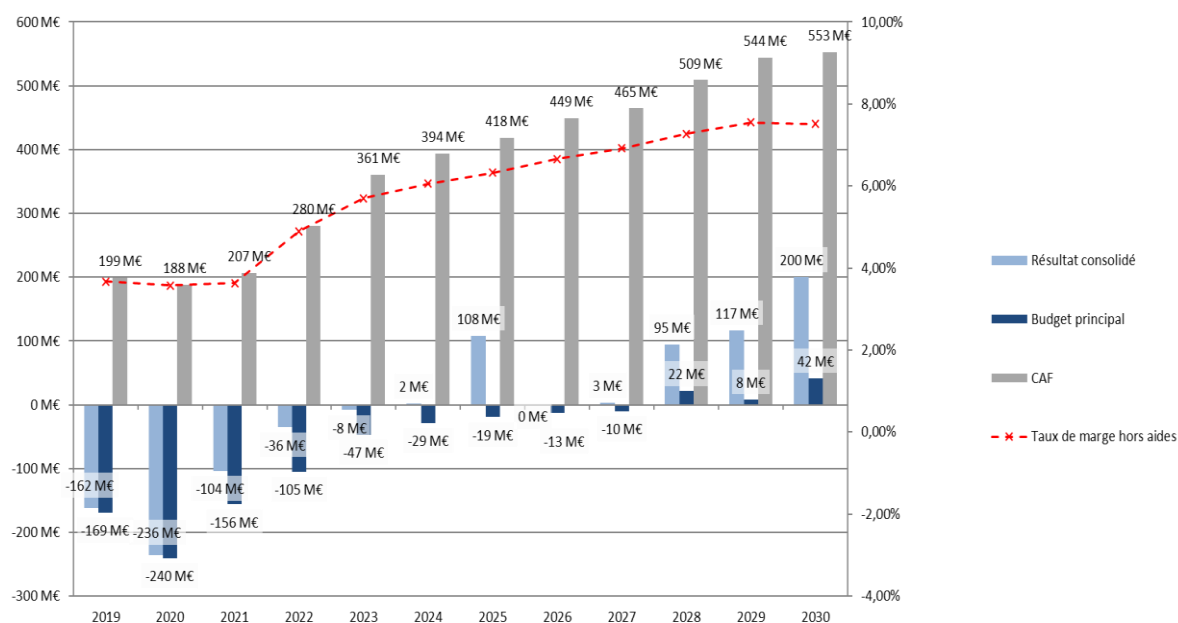
Un document d'étape :

Ce projet de budget 2022, et plus encore de PGFP 2022-2026, est à ce stade un exercice technique, permettant d'intégrer certaines données d'ores et déjà connues (notamment les effets des mesures nationales de revalorisation salariale)

Il devra être actualisé et complété au cours du 2^{ème} trimestre 2022, en fonction de l'évolution épidémique d'une part, de l'exécution en recettes et en dépenses 2021.

Le PGFP 2021-2025 définissait une trajectoire portée par :

- Une activité alignée sur l'ONDAM (+ 1,6% annuels en moyenne, modulés par les effets calendaires et une dynamique de rattrapage de l'activité en 2022 et 2023), à défaut d'indicateur prédictif plus fiable dans un contexte d'incertitude majeure sur l'évolution épidémique
- Un TPER et une masse salariale intégrant des créations nettes d'emplois soignants, complétés par les effets estimés du Ségur et les impacts du projet social
- Le maintien d'objectifs d'efficience via la maîtrise des dépenses de produits de santé (charges de titre 2) et des dépenses de fonctionnement (charges de titre 3), des transformations informatiques (numérisation des archives, amélioration de l'outil de facturation et de recouvrement, amélioration du codage par intelligence artificielle), et des recettes supplémentaires hors assurance maladie (financement des UMJ, de la nutrition parentérale à domicile, des chambres individuelles)
- L'hypothèse du financement intégral du Ségur, du projet social et d'une absence/neutralité d'éventuels impacts financiers Covid



Le cadre budgétaire 2022, à l'instar de l'ONDAM, est construit hors moyens mobilisés en phase aigüe d'épidémie COVID, qui font l'objet d'un budget ad hoc de « surcoûts Covid »

Néanmoins, l'AP-HP fait l'hypothèse d'un maintien, hors phase aigüe d'épidémie, d'une activité minimale COVID équivalente à celle de septembre 2021.

Pour 2022, le résultat est projeté à -184 M€, en amélioration de 60 M€ par rapport à 2020, mais en diminution de 80 M€ par rapport aux projections initiales du PGFP, en raison :

- D'un **ajustement technique des dépenses de 40 M€**, en raison de retraitements comptables sur les provisions et en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements (+ 20 M€). Ces dépenses dégradent en apparence le déficit, mais **alimentent la capacité d'autofinancement** et contribuent à sécuriser la trajectoire d'investissement
- D'une **diminution nette des recettes** escomptées de près de 40 M€ :
 - *Absence de recettes exceptionnelles tirées des lambda (-9 M€), en raison d'une année 2021 entièrement couverte par la garantie de financement et non par les recettes T2A*
 - *Révision à la baisse de la MIG RIHN (-10 M€)*
 - *Révision à la baisse de la dotation SSR (-14 M€) et des recettes tirées de l'activité USLD, en raison de la baisse d'activité et des lits fermés (-10 M€)*
 - *En revanche, augmentation de 2,5 M€ de notre hypothèse de recettes sur la nutrition parentérale à domicile*

Par ailleurs ce déficit inclut les dépenses de la troisième tranche du fonds APRES (6 M€), dont la couverture financière est prévue lors du versement de la part capitalisée du loyer du Nouvel Hôtel Dieu.

Hors fonds APRES, et hors effet lambda, le **déficit est de 170 M€**, soit le niveau 2019

Le hausse apparente du déficit ne s'accompagne pas d'une dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF), dont le maintien est clé pour la stratégie d'investissement de l'AP-HP.

La **CAF globale est estimée à 274 M€** (dont 263 M€ au titre du budget principal) contre une projection initiale à 280 M€ dans le PGFP adopté en juillet

Le maintien de la CAF s'explique par :

- L'augmentation des **dotations pour couvrir les amortissements (+20 M€)** et donc reconstituer nos ressources pour les investissements
- Une révision du **schéma de provision (+59 M€)** : actualisation des niveaux de reprise de provision pour risques et charges (-19 M€) en raison de l'apurement des principaux contentieux institutionnels ; dégradation du schéma de provision pour créances irrécouvrables de 40 M€, en raison d'une révision de méthode de provisionnement et d'un allongement des poursuites, générant une réduction des admissions en non-valeur ANV

La trajectoire suppose une révision de la trajectoire capacitaire et d'activité :

- assise sur une **réouverture partielle** des lits actuellement fermés, et par **l'accélération du développement de l'hospitalisation partielle**, dans la dynamique déjà observée en 2021 ;
- les réouvertures envisagées de lits sont couplées à une **meilleure occupation**, comme cela est déjà observé en 2021 vs. 2019 ;

- les réouvertures seront progressives et devraient s'accélérer avec les perspectives de recrutement à l'été-automne 2022.

Les créations d'emplois PNM (+930) restent élevées mais dans un contexte de postes vacants. Elles doivent être complétées par des heures supplémentaires (41 M€), qui seront majorées avec l'entrée en vigueur du nouveau protocole relatif au temps de travail. A défaut, il faudra envisager le recours à l'intérim, dont les prix s'emballent en raison de la pénurie d'infirmiers, d'infirmiers spécialisés et de manipulateurs radio.

Le TPER du PM sénior prévoit une progression de 50 ETP, conforme à la trajectoire du précédent PGFP, correspondant à des crédits fléchés (MIG et programmes d'assistants partagés). Quant au **PM junior**, sous l'effet des réformes nationales (allongement des maquettes et création des docteurs junior), le nombre des ETP progresse de manière continue depuis 2020, dont 127 ETP en 2021 et 108 ETP en 2022.

Les efforts d'efficience du précédent PGFP sont maintenus sur les dépenses de titre 2 et de titre 3

Il est rappelé que pour cette construction budgétaire, tout impact budgétaire lié à des mesures nationales sur les rémunérations (Ségur, mesures complémentaires, revalorisation pour les catégories C des fonctions publiques) est réputé entièrement compensé, de même que:

- Les **surcoûts Covid éventuels**
- Le **risque d'une inflation** conjoncturelle ou prolongée sur les approvisionnements (produits de santé et charges de fonctionnement courant)

Par ailleurs, l'AP-HP rappelle que plusieurs hypothèses permettraient d'améliorer le résultat de plusieurs dizaines de millions d'euros, ou augmenter les créations d'emplois, mais n'ont pas été intégrées à ce stade:

- Une réforme permettant de raccourcir les études promotionnelles des aides-soignants en IFSI de 3 à 2 ans (qui permettraient de créer 80 ETP supplémentaires au sein du projet social)
- Un meilleur recouvrement de recettes de nutrition parentérale à domicile (+4,5 M€ par rapport à l'estimation embarquée dans le PGFP),
- La prise en charge des actes de thérapie cellulaire (+4M)
- Un fonctionnement à pleine activité du centre de prélèvement de Broussais (notamment pour les campagnes de dépistage systématique, ou pour le déploiement des tests salivaires COVID), avec un potentiel moyen de + 5 M€
- La neutralisation de l'impact défavorable de l'application du modèle de délégation des crédits RIHN 2021 (+10M) et une réforme HN et MERRI socle conforme au positionnement de l'APHP

Ce cadrage budgétaire 2022, incluant le financement à 100% des réformes nationales (Ségur et autres) ainsi qu'une éventuelle dotation « assurantielle » contre le risque d'inflation à 36%, conduit à une augmentation des recettes de +18% par rapport à 2019 : il s'agit strictement du taux de progression de l'ONDAM retenu au PLFSS 2022 initial

Il n'y a donc pas d'écart avec la trajectoire nationale, mais un rééquilibrage entre les effets volume et les effets prix au sein de l'ONDAM.

Présentation de l'EPRD 2022

1.1. Le budget principal (CRPP)

1.1.1. Prévisions d'activité du CRPP

La projection en activité repose sur l'ambition de rouvrir 2/3 des lits fermés en MCO, soit l'équivalent de 1000 lits :

- **398 lits fermés en raison des mesures de prévention Covid (398 à fin septembre)**, ce qui équivaut à rouvrir l'essentiel des chambres doubles dans les secteurs MCO
- **Réouverture** de l'équivalent de la moitié des lits fermés pour manque de personnel (**soit 600 lits sur 1200**) sous l'effet :
 - de la diminution de l'absentéisme (retour au niveau de l'absentéisme 2018 et 2019),
 - des heures supplémentaires majorées et des perspectives de recrutement à compter de la mi-année ;
 - de la réduction des DMS grâce à des dispositifs organisationnels.
- **L'augmentation capacitaire n'est pas le seul fait des réouvertures: elle est la traduction des projets médicaux des GHU, dont les pleins effets sont attendus en 2022. Ils correspondent à des besoins régionaux (gériatrie/SAU) ou des activités HU :**
 - Ouverture du bâtiment Reine (anciennement RBI) sur le site de Mondor
 - Mise en œuvre de la filière UNV/USINV de Raymond-Poincaré
 - Projet neuro-chirurgie de Lariboisière
 - Extension de l'UGA de Bicêtre
 - Déploiement de la stratégie gériatrique de Paris Centre et de Paris Sorbonne
 - Ouverture d'une unité de chirurgie ambulatoire à Trousseau
 - Projet chirurgie digestive de Paris Centre Développement de la chirurgie de l'hypophyse à Pitié-Salpêtrière
 - Développement de l'activité de Car T Cells
- **Dans ce scénario central, le nombre de lits reste inférieur à 2019 mais l'activité et les financements de l'assurance maladie sont maintenus en progression grâce à :**
 - ▶ Un taux d'occupation des lits à 93%, comme constaté depuis septembre 2021 ;
 - ▶ Une activité Covid résiduelle (2,2% des séjours, au niveau de septembre 2021) est présumée maintenue en dehors des phases épidémiques, et s'accompagne d'un RMCT légèrement plus élevé qu'en 2019 (hors tout effet tarifaire) : 7775 € pour les séjours Covid contre 3960 € hors Covid ;
 - ▶ Une dynamique ambulatoire (hospitalisation) projetée repose sur les performances atteintes en 2021 dans les périodes de creux épidémique et s'établit à + 4,8 % vs. 2019.

Cette mobilisation de tous les leviers (ambulatoire, fluidification de l'aval SSR et médico-social, réorganisation des sorties à domicile, hôtels hospitaliers) pour libérer le maximum de lits et accueillir le plus de patients en attente d'une hospitalisation, fait l'objet d'un plan de gestion de crise depuis septembre 2021;

Un travail sur l'optimisation des lits disponibles est engagé :

Une approche structurée et complète sur les journées évitables	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Un pilotage stratégique <ul style="list-style-type: none"> • Un référent direction générale • Un pilotage hebdomadaire en comex et Directoire APHP • Un TDB complet partagé avec les GHU • Une structuration opérationnelle tirant les leçons des expérimentations covid : <ul style="list-style-type: none"> • Des cellules sorties GHU et hôpitaux • 1 cellule sortie transversale APHP • Poursuite des liens avec la ville (CPTS, etc.) • Un travail sur l'ensemble des éléments du parcours (entrée / séjour / sorties) : <ul style="list-style-type: none"> • J zéro • HDJ • Chirurgie ambulatoire (45% en sept, +5 points) • Entrées / sorties du week-end • Hôtels hospitaliers • Marché plateformes d'aide aux sorties (dont IDE libérales) • HAD / PRADO / et télésurveillance • Fluidification réponses transport sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des organisations pour répondre aux attentes des patients - Une hausse du nombre de séjours (HC comme HP) permise par chaque journée évitée dans un lit. - Diminution de la contrainte sur la continuité des soins (HDJ/ nuit) - Une réduction de la charge administrative de coordination des équipes médicales (sorties) <p>Exemple : chantier mise en place de structures J zéro :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30% de séjours chir en J0 en septembre 2021 • Robert Debré : passage de 40% de J0 en janvier à 65% en sept. • Cochin : passage de 38% de J0 en janvier à 48% en septembre

1.1.1.1. Evolution de l'activité d'hospitalisation partielle MCO

Chirurgie ambulatoire : gestes marqueurs

Taux de chirurgie ambulatoire sur gestes marqueurs :

- **71,8 % à fin septembre 2021** (vs 73% à fin juin 2021)
- **76,7% sur le mois de septembre 2021 seul** (vs 74,3% sur le mois de juin 2021 seul)

**CIBLE APHP
90%**

Remarques

Taux de CA sur GM/site en septembre 2021 situé dans une fourchette entre **12,5% et 89,6% (CCH)**

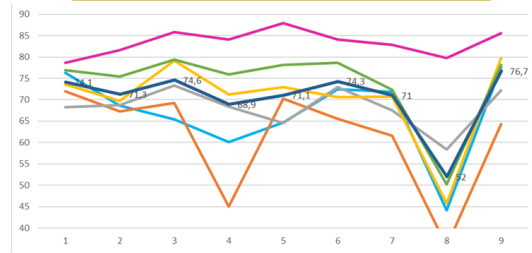
Baisse du taux de chirurgie ambulatoire sur gestes marqueurs à fin septembre mais augmentation du taux de chirurgie ambulatoire sur gestes marqueurs sur le mois de septembre 2021 seul.

Suivi mensuel

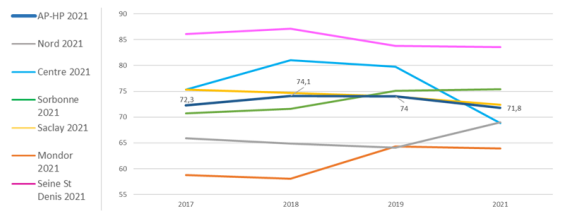
Mise à jour **18/11/21**
Prochaine actualisation **Déc 21**

*Impact pour APHP Centre de la fermeture de l'UCA HEGP pour travaux

Evolution mensuelle 2021



Evolution depuis 2017, à fin sept



Evolution du « J zéro »

Taux de séjours chirurgicaux à J0 :

- **27,6% à fin septembre 2021** (vs 27,2% à fin juin 2021)
- **29,7% sur le mois de septembre 2021 seul** (vs 27,9% sur le mois de juin 2021 seul)

Suivi mensuel

Mise à jour **18/11/21**
Prochaine actualisation **Déc 21**

**CIBLE APHP
À déterminer**

Remarques

Taux de J0/site en septembre 2021 situé dans une fourchette entre **6,9% et 65,1% (RDB)**

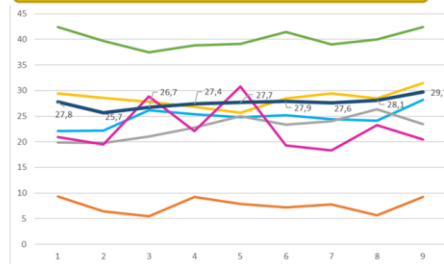
Meilleures progressions 2021 : Robert Debré :

De 40% de J0 en janvier à 65% en septembre
Mise en place d'un accueil J0 mutualisé en novembre 2020

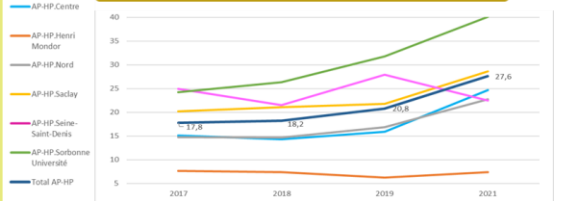
Cochin :

De 38% de J0 en janvier à 48% en septembre
Mise en place du J0 depuis fin 2020 via des salons au sein de certains services d'hospitalisation.

Evolution mensuelle 2021



Evolution depuis 2017, à fin sept



Séjours chirurgicaux hors : patients non entrés depuis leur domicile (transferts), les patients entrés par le service des urgences ou un service de soins critiques, les transplantations, l'activité d'obstétrique et de néonatalogie.

Ce scénario d'activité permet de dégager des recettes de séjour en progression de 4,4%, à travers les hypothèses suivantes :

- Les séjours HC progressent deux fois moins vite qu'initialement envisagé, soit +2,5% en volume contre 5% dans le précédent PGFP, mais bénéficient d'un effet case-mix favorable, notamment sur les soins critiques, la médecine et la cancérologie, ce qui augmente le niveau moyen de recettes de l'Assurance maladie ;
- Les séjours HP connaissent une dynamique en volume de séjours (+4,8% vs 2019), accompagnés d'un effet inverse sur le RMCT (volume économique de +4,2%) ;
- L'ensemble des effets tarifaires connus a été intégré (financement du Ségur, réforme urgence), avec le maintien d'une hypothèse de croissance des tarifs 2022/2021 de +0,2%

Ecart vs 2019	Scenario EPRD 2022
Evol recettes	11,4%
Volume éco	-4,4%
Tarifs (hors urgences 2022)	7,0%
Tarifs urgences 2022	-0,3%
Séjours HC	2,5%
Recettes HC	11,5%
Volume HC	-4,1%
Tarifs HC (hors urgences 2022)	7,1%
Recettes HP	11,5%
Volume HP	-4,2%
Tarifs HP (hors urgences 2022)	7,1%

Les recettes de titre 2, ainsi que les recettes tirées des chambres particulières, progressent en cohérence avec les projections d'activité

Un scénario alternatif, en cours de documentation, privilégie une plus forte augmentation de l'HP et une réouverture des lits d'HC moins rapide :

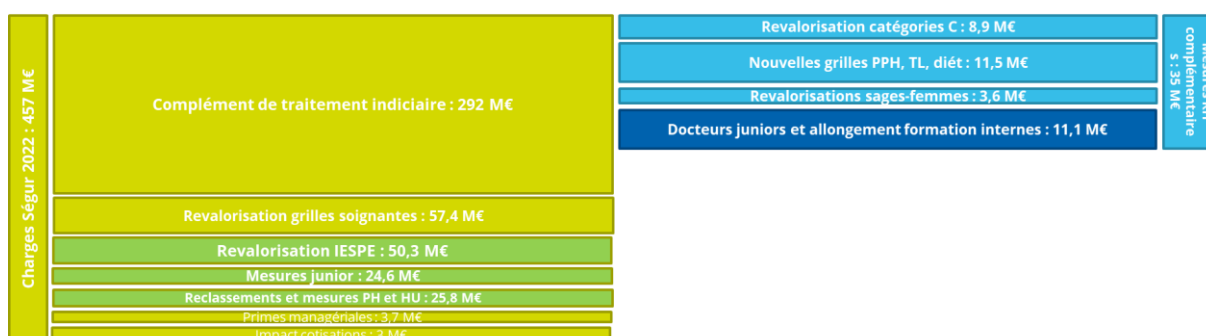
- *une croissance de l'HP de +50 000 séjours vs 2019, soit +6,5% ;*
- *une réouverture moins rapide des lits d'hospitalisation complète, notamment si les conditions épidémiques ne permettent pas de rouvrir les chambres doubles, et que de nombreuses unités attendent les recrutements infirmiers de septembre pour fonctionner à plein régime ;*
- *L'écart en recettes de ce scénario est à ce stade d'environ 18 M€ de recettes, et nécessite de documenter des recettes supplémentaires en dehors des séjours hospitaliers (cf pistes évoquées en fin d'introduction supra).*

1.1.2. Révisions de charges du CRPP

1.1.2.1. Charges de titre 1 - Charges de personnel

La construction de la masse salariale 2022 repose sur :

- Une hypothèse **de GVT** (hors Ségur) maintenue à 0,25% (qui devra à moyen terme être actualisée avec les impacts Ségur, pour tenir compte de l'accélération des carrières soignantes), qui entraîne une évolution spontanée de **13 M€**.
- La poursuite du **déploiement du projet social**, à hauteur de **139 M€ en 2022**, qui soutient financièrement les créations d'emplois PNM, le budget des heures supplémentaires majorées, le financement des promotions professionnelles, le financement des contrats d'allocation d'étude pour les recrutements soignants, le financement de 1000 protocoles de coopération, les mesures de résorption de l'emploi précaire.
- L'actualisation des **charges consécutives au Ségur** et aux autres réformes salariales, tenant compte des derniers éléments réglementaires connus à date (ainsi que des revalorisations complémentaires au Ségur: mesures de revalorisation des catégories C, mesures pour le PM junior), et pesant pour **492 M€** en base en 2022. cf. graphique ci-dessous



TPER du personnel médical

Les effectifs PM senior sont en progression de 50 ETP, conformément à la trajectoire du précédent PGFP, correspondant à des crédits fléchés (MIG et programmes d'assistants partagés). Les effectifs PM junior, sous l'effet des réformes nationales (allongement des maquettes et création des docteurs junior), progressent de manière continue depuis 2020, dont 127 ETP en 2021 et 108 ETP en 2022.

TPER du personnel non médical

Le budget permet la création d'emplois PNM:

- Sur financement du projet social, les effectifs PNM progressent de 930 ETP par rapport aux effectifs rémunérés d'octobre 2021 (66 189 -> 67 119 ETP), décomposés comme suit:
 - *+1000 ETP sur les métiers soignants*
 - *-70 ETP sur les autres fonctions (réduction des effectifs du siège, du nombre d'archivistes, optimisation du circuit des admissions et du recouvrement grâce à la GAM)*
- La reconstitution des emplois soignants, et principalement des effectifs infirmiers, suppose un effort massif de recrutement lors des sorties diplômantes de mars 2021 mais surtout de juillet 2021:
 - *le nombre de propositions de contrats d'allocation sera triplé, sur financement du projet social, et proposé à tous les étudiants d'IFSI ayant validé leur 5^{ème} semestre et désireux d'intégrer l'APHP (avec proposition d'un stage pré-pro). Il vaut engagement pour 18 mois*
 - *Les volontaires pour les postes de nuit auront droit à un contrat d'allocation d'étude majoré*
- L'augmentation de l'emploi suppose également une action plus forte sur la fidélisation, à travers des dispositifs QVT (évaluation de la charge en soins, fonds APRES), les promotions professionnelles, le développement de protocoles de coopération, les investissements du quotidien) et le développement de l'offre de logement:
 - *L'AP-HP peut désormais prendre à bail des logements intermédiaires qu'elle peut sous-louer à ses agents, à des loyers très inférieurs aux loyers de marché*
 - *L'ARS a annoncé un programme de soutien financier aux établissements désireux de faciliter le logement de leurs personnels*
 - *Nous espérons un engagement complémentaire des collectivités et des préfets pour orienter des logements sociaux vers les soignants*
- Néanmoins, la situation démographique actuelle ne permettra pas, au moins au premier semestre, de combler tous les postes vacants: d'où l'importance de recourir aux heures supplémentaires (41 M€), majorées sous condition dans le cadre du protocole OTT signé en juin 2021, et dont l'application est conditionnée à un décret national qui devrait être publié dans les prochaines semaines

TPER détaillé (format Ancre) (attention les données 2021 incluent les renforts et dépenses spécifiques Covid, ainsi que les apprentis et les intérimaires, ces derniers étant estimés au coût moyen PNM)

N° de compte	STATUT / GRADE / QUALIFICATION	ETPR			REMUNERATIONS (hors charges)		
		2021	2022	Ecart	2021	2022	Ecart
PERSONNEL MEDICAL							
64212	Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	1 759,61	1 759,61	0,00	106 848 501,00	101 640 874,00	-5 207 627,00
64211	PH	3 365,57	3 416,57	51,00	287 014 083,00	289 057 595,00	2 043 512,00
64221	Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	1 017,86	1 017,86	0,00	60 325 994,00	59 855 766,00	-470 228,00
64222 & 64223	Praticiens contractuels et nouveaux praticiens contractuels en CDI	28,68	28,68	0,00	2 579 934,00	2 559 824,00	-20 110,00
	TOTAL 1 - PERMANENTS	6 171,73	6 222,73	51,00	456 768 512,00	453 114 059,00	-3 654 453,00
64231 & 64237 (contrat >3 mois)	Praticiens contractuels et nouveaux praticiens contractuels en CDD	944,76	920,52	-24,23	56 557 809,00	56 159 852,00	-397 957,00
64232 (contrat >3 mois)	Assistants et assistants associés	627,47	627,47	0,00	31 118 639,00	30 899 680,00	-218 959,00
64233 (contrat >3 mois)	Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	1 287,62	1 287,62	0,00	40 828 179,00	40 540 901,00	-287 278,00
64234 (contrat >3 mois)	Autres praticiens à recrutement contractuel	2,63		-2,63	182 799,00		-182 799,00
64231/2/3/4/7 (contrat < 3 mois)	Praticiens à recrutement contractuel et nouveaux praticiens contractuels sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)		2,63	2,63		181 513,00	181 513,00
64235	Attachés et attachés associés en CDD	556,18	541,92	-14,27	23 921 356,00	23 753 039,00	-168 317,00
64236	Praticiens associés			0,00			0,00
	Sous Total 6423	3 418,65	3 380,15	-38,50	152 608 782,00	151 534 985,00	-1 073 797,00
64241&64242	Internes + FFI	5 530,00	5 148,78	-381,22	152 427 678,53	163 923 340,00	11 495 661,47
64243&64244	Etudiants	6 206,00	6 206,00	0,00	27 979 474,51	34 308 602,00	6 329 127,49
64245&64246	Docteurs juniors		489,03	489,03		22 984 410,00	22 984 410,00
	Sous Total 6424	11 736,00	11 843,81	107,81	180 407 153,04	221 216 352,00	40 809 198,96
62113 & 62182	Intérim médical	152,07	41,88	-110,19	12 337 100,00	3 475 756,00	-8 861 344,00
	TOTAL 2 - NON PERMANENTS	15 306,72	15 265,84	-40,88	345 353 035,04	376 227 093,00	30 874 057,96
62152	Personnel médical affecté à l'établissement		6,03	6,03		500 758,00	500 758,00
	TOTAL 3 - PERSONNEL EXTERIEUR MEDICAL (hors interim et vacances)	0,00	6,03	6,03	0,00	500 758,00	500 758,00
	TOTAL PERSONNEL MEDICAL (1+2+3)	21 478,44	21 494,59	16,15	802 121 547,04	829 841 910,00	27 720 362,96
PERSONNEL NON MEDICAL							
Titulaires et stagiaires							
	Personnels administratifs	6 221,22	6 259,72	38,50	233 260 685,51	236 923 006,00	3 662 320,49
	<i>dont personnels de direction</i>	226,06	226,06	0,00	8 475 790,03	8 555 605,00	79 814,97
	Personnels des services de soins	42 734,54	43 418,46	683,92	1 602 304 646,85	1 643 431 040,00	41 126 393,15
	<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>			0,00			0,00
	<i>dont Aide-Soignant</i>			0,00			0,00
	Personnels éducatifs et sociaux	911,59	923,59	12,00	34 179 617,36	34 958 337,00	778 719,64
	Personnels médico-techniques	4 979,29	5 041,29	62,00	186 695 218,90	190 813 719,00	4 118 500,10
	Personnels techniques et ouvriers	4 368,44	4 424,91	56,47	163 791 917,38	167 484 207,00	3 692 289,62
6411	TOTAL 1	59 215,08	60 067,97	852,89	2 220 232 086,00	2 273 610 309,00	53 378 223,00
Contrats à durée indéterminée							
	Personnels administratifs	673,88	673,88	0,00	35 469 066,77	34 604 292,00	-864 774,77
	Personnels des services de soins	196,36	196,36	0,00	10 335 270,58	10 083 285,00	-251 985,58
	<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>			0,00			0,00
	<i>dont Aide-Soignant</i>			0,00			0,00
	Personnels éducatifs et sociaux	5,39	5,39	0,00	283 606,93	276 692,00	-6 914,93
	Personnels médico-techniques	7,83	7,83	0,00	412 296,67	402 244,00	-10 052,67
	Personnels techniques et ouvriers	884,05	884,05	0,00	46 530 858,05	45 396 385,00	-1 134 473,05
6413	TOTAL 2	1 767,51	1 767,51	0,00	93 031 099,00	90 762 898,00	-2 268 201,00
	TOTAL - PERMANENTS (1+2)	60 982,59	61 835,48	852,89	2 313 263 185,00	2 364 373 207,00	51 110 022,00
6415	Contrats à durée déterminée						
	Personnels administratifs	1 557,95	1 477,61	-80,34	56 382 510,94	50 781 133,00	-5 601 377,94
	Personnels des services de soins	3 564,46	2 147,87	-1 416,59	128 998 855,86	73 418 413,00	-55 580 442,86
	<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>			0,00			0,00
	<i>dont Aide-Soignant</i>			0,00			0,00
	Personnels éducatifs et sociaux	43,45	41,80	-1,65	1 572 557,08	1 436 859,00	-135 698,08
	Personnels médico-techniques	513,90	412,10	-101,80	18 598 219,38	14 138 410,00	-4 459 809,38
	Personnels techniques et ouvriers	1 154,54	1 204,42	49,88	41 783 039,75	41 427 861,00	-355 178,75
	Sous-total CDD	6 834,30	5 283,80	-1 550,50	247 335 183,01	181 202 676,00	-66 132 507,01
	<i>Dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)</i>			0,00			0,00
62111 & 62114 & 62181	Intérim non médical	1 234,48	315,19	-919,29	80 389 200,00	20 525 020,00	-59 864 180,00
	TOTAL 3 - CDD et INTERIM	8 068,78	5 598,99	-2 469,79	327 724 383,01	201 727 696,00	-125 996 687,01
Emplois aidés (dont CAE)							
6416	Contrats soumis à disposition particulière			0,00	80,07		-80,07

6417	Apprentis	195,00	195,00	0,00	3 871 197,00	3 849 115,00	-22 082,00
	TOTAL 4	195,00	195,00	0,00	3 871 277,07	3 849 115,00	-22 162,07
	TOTAL - NON PERMANENTS (3+4)	8 263,78	5 793,99	-2 469,79	331 595 660,08	205 576 811,00	-126 018 849,08
62151 & 6216	Personnel affecté à l'établissement		1,17	1,17		75 937,00	75 937,00
	TOTAL 5 - PERSONNEL EXTERIEUR (hors interim et vacations)	0,00	1,17	1,17	0,00	75 937,00	75 937,00
	TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL (1+2+3+4+5)	69 246,38	67 630,65	-1 615,73	2 644 858 845,08	2 570 025 955,00	-74 832 890,08
	TOTAL PERSONNEL MEDICAL et NON MEDICAL	90 724,82	89 125,24	-1 599,58	3 446 980 392,12	3 399 867 865,00	-47 112 527,12

1.1.2.2. Charges de titre 2 - Charges à caractère médical

Les charges de titre 2 (produits de santé) sont projetées, comme dans le PGFP précédent :

- en progression proportionnelle au volume économique des séjours, majorés de l'hypothèse d'inflation et minorée de l'efficacité projetée (-12 M€: biosimilaires, gains achat, etc.) ;
- Les charges de titre 2 inscrites à l'EPRD 2022 évolueront comme suit en s'appuyant sur les taux directeurs publiés par la FHF confortée par nos études internes menées par l'AGEPS :

POSTE DE CHARGES T2	
Taux d'évolution prévisionnel 2022 Médicaments en GHS	2,00%
Médicaments hors GHS (liste en sus + ATU)	15,00%
DMI hors GHS (liste en sus)	5,00%
Autres fournitures et produits médicaux	2,50%
Sous-traitance médicale	3,80%
Entretien, réparation, maintenance médicale	4,10%
TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE MÉDICAL	6,60%

1.1.2.3. Charges de titre 3 - charges à caractère hôtelier et général

Les charges de titre 3 sont projetées, comme dans le PGFP précédent : hors corrélation à l'activité, et accompagnées d'une efficacité de -4,3 M€. Leur prévision d'évolution tendancielle s'appuie sur les taux directeurs publiés par la FHF confortée par nos études internes :

POSTE DE CHARGES T3	
Taux d'évolution prévisionnel 2022 Achats	5,20%
Services extérieurs	3,00%
Autres charges du titre 3	1,60%
TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE HÔTELIER ET GÉNÉRAL	3,50%

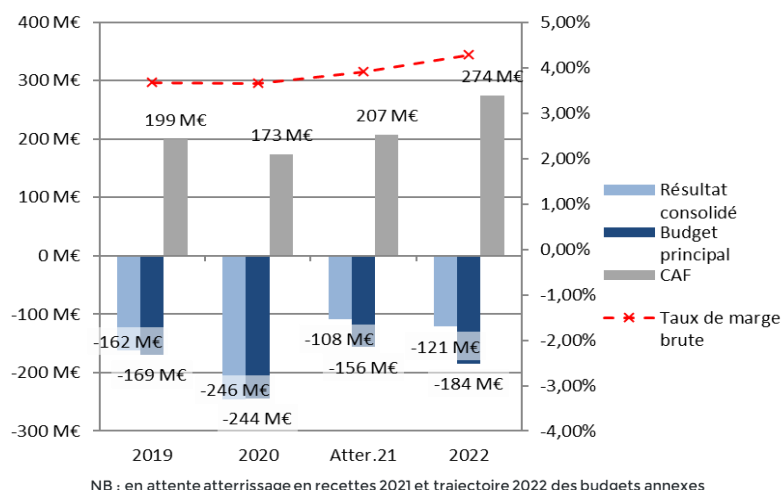
Remarques communes au Titre 2 et Titre 3 sur la base des 1ers constats en lien avec l'inflation :

- **A fin 2021, l'AP-HP constate, comme les autres EPS, des phénomènes inflationnistes marqués sur les produits de santé et les charges hôtelières, sans pour autant pouvoir distinguer l'effet conjoncturel** (pénurie de matières premières, problèmes de fret maritime, concentration de la demande mondiale sur un certain nombre d'approvisionnements critiques pour le Covid) **et l'effet structurel**
- **Les premières études internes corroborent les estimations FHF, qui génèrent un risque budgétaire pour l'AP-HP à hauteur de 36 M€** (+6,5% sur les produits de santé et +3,5% sur les charges hôtelières), comparativement au tendancier retenu jusqu'ici (+1%/an) qui nécessitent une vigilance accrue et le redoublement de nos efforts de maîtrise des postes de dépenses
- pour les charges hôtelières: les travaux menés sur les révisions de prix demandés par les industriels met en évidence sur le panier analysé (250 M€) un potentiel d'augmentation de 5,7%, avec un effet plus marqué sur la restauration (+8,2%) où l'AP-HP a toujours su négocier des prix très bas. D'autres risques de relèvement des prix se font jour dans le transport sanitaire.
- pour les charges de médicament: les travaux menés sur les six derniers mois font état de hausses de +5,82% sur les DM, de 2% sur les réactifs de Laboratoire et de 7 % sur les spécialités pharmaceutiques (une partie des impacts est concentrée sur les produits utilisés pour le covid, et diminuerait dans le contexte de décélération de l'épidémie)
- enfin, l'intérim est en très forte tension : le taux horaire de rémunération des IDE a évolué de + 42,55% (Taux horaire pré-crise = 15,11€/ taux horaire poste crise = 21,54€), dopé par les cliniques et EMS en IDF et l'on constate aujourd'hui de grandes difficultés pour retrouver le tarif initial négocié dans les marchés (avec un recours accru au hors marché pour les catégories IBODE et MERM, à des tarifs, commission incluse, de plus de 80€/h)
- au-delà des effets prix, on constate un effet cliquet sur les volumes de consommation, pour certains équipements de protection individuelle, pour les compresses, les gants, etc. Ce qui, à niveau d'efficacité équivalent, contribue à un relèvement des consommations de titres 2 et 3
- **L'inflation déjà constatée en 2021 fait peser un risque majeur sur ce tendancier: si l'on prend pour référence les hypothèses FHF, le résultat se dégrade de -36 M€. Ce risque nous semble devoir faire l'objet d'une attention particulière, avec la nécessité de constituer d'une dotation assurantielle pour couvrir le risque s'il se trouvait avéré.**

1.2. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel

1.2.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF est préservée par rapport au précédent PGFP et en nette amélioration par rapport à 2019. Le résultat ressort à un niveau moins favorable par rapport au PGFP 2021-2025 : les données de l'exercice 2022 ont ainsi été revues au plus près des tendances constatées et portent, à CAF équivalente, des impacts négatifs au résultat pour 79 M€ :



		2019	2020	2021	2022
Charges titre 1	Charges de personnel	4 414 M€	4 820 M€	4 922 M€	5 077 M€
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1 735 M€	1 812 M€	1 799 M€	2 152 M€
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	745 M€	800 M€	759 M€	743 M€
Charges titre 3 hors ANV	Charges à caractère hôtelier et général hors ANV	662 M€	722 M€	681 M€	686 M€
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	696 M€	754 M€	711 M€	744 M€
Total Charges		7 590 M€	8 186 M€	8 192 M€	8 717 M€
Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 711 M€	6 418 M€	6 304 M€	6 744 M€
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	701 M€	594 M€	722 M€	752 M€
Produits titre 3	Autres produits	1 009 M€	929 M€	1 009 M€	1 036 M€
Total Produits		7 421 M€	7 942 M€	8 036 M€	8 532 M€
Résultat CRPP		-169 M€	-244 M€	-156 M€	-184 M€

1.2.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel

Tableau de de passage à la CAF et Tableau de Financement AP-HP :

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		120 882 667 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 444 426 €	68 000 000 €	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	561 841 514 €	14 399 380 €	quote part des subventions virée au résultat
		86 533 619 €	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	564 285 940 €	289 815 666 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	274 470 274 €		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

Tableau de Financement Prévisionnel

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		274 470 274 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	167 391 603 €	345 642 945 €	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	554 389 153 €	183 907 537 €	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		68 000 000 €	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	721 780 755 €	872 020 755 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	150 240 000 €		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	872 020 755 €	872 020 755 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Annexes réglementaires à l'EPRD 2022

Présentation synthétique

Compte de résultat du Budget Principal

	PREVISIONS 2022		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	5 077 324 599 €	6 743 672 727 €	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	2 152 385 896 €	752 429 457 €	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	742 937 654 €	1 036 363 913 €	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	744 029 917 €		
TOTAL DES CHARGES	8 716 678 066 €	8 532 466 097 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		184 211 969 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	8 716 678 066 €	8 716 678 066 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		120 882 667 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 444 426 €	68 000 000 €	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	561 841 514 €	14 399 380 €	quote part des subventions virée au résultat
		86 533 619 €	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	564 285 940 €	289 815 666 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	274 470 274 €		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

Tableau de Financement Prévisionnel

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		274 470 274 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	167 391 603 €	345 642 945 €	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	554 389 153 €	183 907 537 €	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		68 000 000 €	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	721 780 755 €	872 020 755 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	150 240 000 €		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	872 020 755 €	872 020 755 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Compte de résultat du Budget B - USLD

	PREVISIONS 2022		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	115 851 267 €	96 714 158 €	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	4 947 933 €	14 783 400 €	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	43 297 026 €	50 368 696 €	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	12 124 391 €	6 201 952 €	Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	176 220 617 €	168 068 206 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		8 152 411 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	176 220 617 €	176 220 617 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Compte de résultat du Budget P - CSAPA & USPC

	PREVISIONS 2022		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante	7 761 901 €	26 841 265 €	Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel	19 840 597 €	1 524 963 €	Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure	781 388 €	17 658 €	Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	28 383 886 €	28 383 886 €	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	28 383 886 €	28 383 886 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

Compte de résultat du Budget C - Ecoles

	PREVISIONS 2022		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	47 506 884 €	50 613 739 €	Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement
Titre 2 : Autres charges	15 401 012 €	9 640 981 €	Titre 2 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	62 907 896 €	60 254 720 €	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	62 907 896 €	60 254 720 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

Compte de résultat du Budget A - Dotation Non Affectée

	PREVISIONS 2022		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	7 586 384 €	112 613 164 €	Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation
Titre 2 : Autres charges	30 891 891 €		
TOTAL DES CHARGES	38 478 275 €	112 613 164 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	74 134 889 €		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	112 613 164 €	112 613 164 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Présentation détaillée

Compte de résultat du Budget Principal

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Charges de personnel	4 819 965 178 €	5 171 225 266 €	5 077 324 599 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	81 418 620 €	93 302 995 €	24 577 471 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	286 909 820 €	314 941 286 €	314 201 382 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	110 416 444 €	124 023 995 €	122 667 446 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	3 565 862 €	3 871 197 €	3 849 115 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	2 145 105 593 €	2 220 232 086 €	2 273 610 309 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	80 852 439 €	93 031 099 €	90 762 898 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	199 926 980 €	247 335 183 €	181 202 676 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	215 296 193 €	222 907 654 €	221 216 352 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	356 357 134 €	393 862 584 €	390 698 469 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	55 212 687 €	62 905 928 €	62 415 590 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	135 208 400 €	152 608 782 €	151 534 985 €
6425	Permanences des soins	77 003 830 €	80 991 885 €	84 618 624 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	798 043 870 €	865 773 853 €	860 831 903 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	231 607 988 €	247 825 515 €	245 803 070 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	21 838 949 €	24 244 237 €	24 108 998 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	7 328 381 €	8 598 561 €	8 530 300 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	13 871 989 €	14 768 426 €	16 695 011 €
Titre 2	Charges à caractère médical	1 812 228 966 €	1 912 151 147 €	2 152 385 896 €
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	707 566 €		0 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	1 043 208 173 €	1 100 501 527 €	1 275 231 539 €
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	577 737 421 €	584 138 698 €	625 157 689 €
6066	Fournitures médicales	104 430 523 €	121 735 667 €	124 779 058 €
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0 €		0 €
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	-39 532 433 €	-27 352 098 €	-11 229 200 €
611	Sous-traitance générale	43 241 623 €	46 255 137 €	48 012 833 €
6131	Locations à caractère médical	14 152 706 €	14 542 145 €	15 138 373 €
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	68 283 388 €	72 330 071 €	75 295 604 €
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	799 747 688 €	741 574 757 €	742 937 654 €
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0 €		0 €
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	91 480 050 €	81 210 575 €	76 133 525 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	128 335 122 €	128 155 413 €	139 819 494 €
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0 €		0 €
603	Variation de stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	-14 264 039 €	-8 390 611 €	-4 171 605 €
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	154 045 704 €	145 892 759 €	138 269 542 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	317 028 308 €	289 401 754 €	288 083 807 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	2 595 754 €	2 215 284 €	2 250 729 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)	121 908 075 €	103 089 583 €	103 824 297 €
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	-1 381 285 €		-1 272 135 €
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	754 014 677 €	639 483 271 €	744 029 917 €
66	Charges financières	60 655 437 €	60 346 255 €	64 935 993 €
67	Charges exceptionnelles	158 496 114 €	140 907 155 €	134 095 614 €

	<i>Dont 673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)</i>			
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	4 135 593 €	4 702 355 €	
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	534 863 126 €	438 229 861 €	544 998 310 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €		
TOTAL DES CHARGES		8 185 956 509 €	8 464 434 441 €	8 716 678 066 €
EXCEDENT PREVISION NEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISION NEL		8 185 956 509 €	8 464 434 441 €	8 716 678 066 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	6 418 404 067 €	6 792 350 639 €	6 743 672 727 €
73111	Produits de la tarification des séjours MCO	2 843 048 761 €	3 022 330 275 €	3 150 269 287 €
73112	Produits des médicaments MCO	492 854 032 €	530 036 972 €	568 057 432 €
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	72 003 704 €	99 052 153 €	102 195 704 €
73114	Forfaits et dotations annuels MCO	133 030 868 €	204 528 443 €	217 670 631 €
73115	Produits du financement des activités de SSR	51 295 983 €	47 913 366 €	49 400 609 €
73116	Produits du financement des hôpitaux de proximité			0 €
73117	Dotation annuelle de financement	557 434 664 €	581 317 685 €	584 146 756 €
73118	Dotations MIGAC MCO	1 670 210 953 €	1 724 764 481 €	1 487 866 177 €
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	419 399 416 €	408 031 101 €	409 689 968 €
7313	Participations au titre des détenus	1 554 416 €	1 633 200 €	1 633 200 €
7471	Fonds d'intervention régional	158 309 990 €	169 742 963 €	169 742 963 €
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	19 261 281 €	3 000 000 €	3 000 000 €
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	594 444 901 €	649 000 422 €	752 429 457 €
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	198 477 748 €	232 535 560 €	289 687 887 €
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	27 772 110 €	36 965 126 €	40 674 650 €
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'AM	540 058 €	910 450 €	767 616 €
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	61 470 123 €	75 823 754 €	75 823 754 €
73271	Forfait journalier MCO	60 348 580 €	63 785 440 €	70 845 109 €
73272	Forfait journalier SSR	19 447 393 €	18 555 112 €	21 743 982 €
73273	Forfait journalier psychiatrie	2 202 802 €	2 350 085 €	2 217 847 €
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers, non assurés sociaux en France	170 399 660 €	166 718 287 €	199 567 533 €
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	46 890 974 €	42 683 823 €	42 821 831 €
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	6 895 453 €	8 672 785 €	8 279 248 €
Titre 3	Autres produits	928 778 792 €	866 822 927 €	1 036 363 913 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	138 905 516 €	124 939 514 €	139 823 953 €
7071	Rétrocession de médicaments	345 752 969 €	380 401 414 €	483 310 039 €
7087	Remboursement de frais par les CRPA	62 275 645 €	64 386 042 €	56 642 435 €
71	Production stockée (ou déstockage)			0 €
72	Production immobilisée	0 €		0 €
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	67 500 618 €	65 012 500 €	62 833 517 €
75	Autres produits de gestion courante	71 552 401 €	60 912 984 €	78 552 401 €
76	Produits financiers	10 546 501 €	8 984 631 €	7 005 534 €
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)	95 828 698 €	78 189 094 €	113 780 690 €
	<i>dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	52 151 €	275 900 €	0 €
	<i>dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	11 065 541 €	10 523 000 €	14 199 544 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	125 556 103 €	74 636 407 €	83 555 003 €

79	Transferts de charges			
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	6 395 616 €	4 895 616 €	6 395 616 €
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	4 423 158 €	4 423 158 €	4 423 158 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	41 567 €	41 567 €	41 567 €
TOTAL DES PRODUITS		7 941 627 759 €	8 308 173 988 €	8 532 466 097 €
DEFICIT PREVISION NEL		244 328 749 €	156 260 453 €	184 211 969 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISION NEL		8 185 956 509 €	8 464 434 441 €	8 716 678 066 €

Tableau de Financement Prévisionnel

		REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT				
Titre 1 - Remboursement des dettes financières		133 678 181 €	158 813 093 €	167 391 603 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166 et 1688)	127 844 848 €	158 813 093 €	167 391 603 €
16449	dont opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	5 833 333 €		
Titre 2 - Immobilisations		475 957 632 €	514 314 452 €	554 389 152 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	63 298 748 €	65 335 280 €	77 595 713 €
211	Terrains	0 €	47 521 000 €	
212	Agencements et aménagements des terrains	54 903 €		
213	Constructions sur sol propre	63 657 191 €	86 086 262 €	102 240 701 €
214	Constructions sur sol d'autrui	355 225 €		
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel	141 912 473 €	130 023 599 €	154 423 059 €
218	Autres immobilisations corporelles	46 531 640 €	49 721 871 €	59 052 383 €
23	Immobilisations en cours	160 147 452 €	135 626 440 €	161 077 296 €
Titre 3 - Autres emplois		2 967 360 €	0 €	0 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	500 000 €		
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	2 467 360 €		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
18	Comptes de liaison investissement (*)			
	Annulation de titres sur exercices clos (2)			
TOTAL DES EMPLOIS		612 603 173 €	673 127 545 €	721 780 755 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		0 €	105 322 276 €	150 240 001 €
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		612 603 173 €	778 449 820 €	872 020 755 €

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		173 211 156 €	206 968 139 €	274 470 274 €
Titre 1 - Emprunts		326 666 667 €	459 244 939 €	345 642 945 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166, 1688 et 169)****	320 833 333 €	459 244 939 €	345 642 945 €

dont 16449	dont opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	5 833 333 €		
Titre 2 - Dotations et subventions		35 473 682 €	48 983 170 €	183 907 537 €
102, 103	Apports - Fonds associatifs <i>dont produits attendus non notifiés</i>	10 473 749 €		40 000 000 €
131, 138	Subventions d'équipement reçues <i>dont produits attendus non notifiés</i>	24 999 933 €	48 983 170 €	143 907 537 €
Titre 3 - Autres ressources		9 695 130 €	63 253 572 €	68 000 000 €
267	Créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 2768)	1 087 036 €		
775	Cessions d'immobilisations	8 608 095 €	63 253 572 €	68 000 000 €
18	Comptes de liaison investissement Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
TOTAL DES RESSOURC ES		545 046 636 €	778 449 820 €	872 020 755 €
PRELEVEM ENT SUR LE FONDS DE ROULEMEN T		67 556 537 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEM ENT		612 603 173 €	778 449 820 €	872 020 755 €

Compte de résultat du Budget B - USLD

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Charges de personnel	117 861 889 €	122 550 272 €	115 851 267 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	4 450 006 €	4 461 131 €	1 769 341 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	6 710 708 €	7 085 715 €	7 059 212 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	2 159 219 €	2 469 205 €	2 271 352 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413,6415 et 6419)	0 €	6 885 €	7 243 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	67 469 676 €	69 010 019 €	65 368 220 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	326 107 €	424 635 €	343 043 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	8 066 985 €	7 474 060 €	8 485 924 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423,6425 et 6429)	68 844 €	57 975 €	71 862 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	1 196 779 €	1 369 840 €	1 228 899 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	799 586 €	805 551 €	821 047 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	1 019 297 €	992 107 €	1 046 653 €
6425	Permanences des soins	80 653 €	80 855 €	82 818 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	24 236 930 €	26 983 426 €	26 040 942 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	1 060 749 €	1 080 012 €	1 089 219 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	14 394 €	52 934 €	15 142 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	1 743 €	2 728 €	1 790 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	200 212 €	193 194 €	148 560 €
Titre 2	Charges à caractère médical	5 256 824 €	5 148 231 €	4 947 933 €
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	0 €	0 €	
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	5 735 €	384 €	
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	34 705 €	29 618 €	21 763 €
6066	Fournitures médicales	83 930 €	63 456 €	58 401 €
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0 €	0 €	0 €
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	3 245 507 €	3 133 035 €	3 072 777 €
611	Sous-traitance générale	1 260 085 €	1 321 534 €	1 171 752 €
6131	Locations à caractère médical	570 917 €	524 049 €	543 963 €
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	55 944 €	76 155 €	79 277 €
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	50 216 928 €	47 689 528 €	43 297 026 €
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	30 573 €	20 927 €	22 015 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	112 587 €	39 177 €	41 214 €
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0 €		
603	Variation de stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	2 198 215 €	1 824 179 €	1 458 207 €
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	245 454 €	164 280 €	0 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	46 326 294 €	43 339 623 €	41 036 022 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0 €		
65	Autres charges de gestion courante	1 275 682 €	2 268 007 €	683 806 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0 €		
71	Production stockée (ou déstockage)	28 124 €	33 335 €	55 762 €
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	15 904 908 €	22 636 666 €	12 124 391 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	4 689 903 €	11 413 088 €	4 813 411 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>244 067 €</i>	<i>142 047 €</i>	<i>71 713 €</i>
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 215 006 €	11 223 578 €	7 310 980 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)			
TOTAL DES CHARGES		189 240 549 €	198 024 697 €	176 220 617 €

EXCEDENT PREVISIONNEL			
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE	189 240 549 €	198 024 697 €	176 220 617 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Produits afférents aux soins	110 427 121 €	109 695 390 €	96 714 158 €
7311	Forfait soins			
736	Tarifs soins	110 427 121 €	109 695 390 €	96 714 158 €
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins			
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	14 442 792 €	13 197 410 €	14 783 400 €
734	Tarifs dépendance	14 442 792 €	13 197 410 €	14 783 400 €
Titre 3	Produits de l'hébergement	49 360 899 €	44 965 049 €	50 368 696 €
7312	hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)	49 360 899 €	44 965 049 €	50 368 696 €
7317	Tarif hébergement			
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF			
Titre 4	Autres produits	5 048 491 €	11 036 257 €	6 201 952 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)		920 €	
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	4 000 €		4 000 €
75	Autres produits de gestion courante	20 €	208 €	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	3 578 970 €	8 825 359 €	4 286 340 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	273 836 €	1 199 836 €	199 836 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 465 501 €	2 209 770 €	1 911 612 €
79	Transferts de charges			
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		179 279 303 €	178 894 106 €	168 068 206 €
DEFICIT PREVISIONNEL		9 961 246 €	19 130 591 €	8 152 411 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		189 240 549 €	198 024 697 €	176 220 617 €

Compte de résultat du Budget P - CSAPA & USPC

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Charges de l'exploitation courante	7 923 649 €	7 877 434 €	7 761 901 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures	0 €	0 €	0 €
602	Achats stockés, autres approvisionnements	21 930 €	5 739 €	5 990 €
603	Variation de stocks	959 405 €	1 241 280 €	1 016 752 €
606	Autres achats non stockés de matières et fournitures	73 250 €	56 807 €	87 871 €
607	Achats de marchandises	0 €	1 000 €	1 010 €
611	Sous-traitance générale	273 302 €	203 314 €	206 014 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)	6 591 562 €	6 363 865 €	6 439 581 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0 €	0 €	0 €
71	Production stockée (ou déstockage)	4 202 €	5 429 €	4 683 €
Titre 2	Charges de personnel	17 620 838 €	19 528 197 €	19 840 597 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	54 909 €	175 829 €	175 829 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	1 040 106 €	1 180 490 €	1 183 441 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	311 028 €	437 214 €	438 307 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0 €	338 €	339 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	9 156 427 €	9 789 537 €	10 003 415 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	58 250 €	64 512 €	64 673 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	865 125 €	1 076 510 €	1 079 202 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	56 321 €	60 546 €	60 698 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	1 117 998 €	1 350 528 €	1 353 905 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	195 182 €	206 162 €	206 678 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	349 085 €	268 001 €	268 671 €
6425	Permanences de soins	59 554 €	59 416 €	59 565 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	3 695 781 €	3 836 724 €	3 920 929 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	607 979 €	641 363 €	642 966 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	0 €	102 219 €	102 474 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0 €	232 919 €	233 501 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	53 093 €	45 889 €	46 004 €
Titre 3	Charges de la structure	823 426 €	749 706 €	781 388 €
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)	58 064 €	44 882 €	45 828 €
623	Informations, publications, relations publiques	4 563 €	5 192 €	5 245 €
627	Services bancaires et assimilés	0 €	0 €	0 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	7 492 €	8 981 €	9 123 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	36 876 €	15 000 €	15 000 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	6 001 €	0 €	0 €
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	716 430 €	675 651 €	706 192 €
TOTAL DES CHARGES		26 367 914 €	28 155 337 €	28 383 886 €
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		26 367 914 €	28 155 337 €	28 383 886 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Produits de la tarification	26 616 679 €	26 348 640 €	26 841 265 €
73	Dotations et produits de la tarification	26 616 679 €	26 348 640 €	26 841 265 €

Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	312 772 €	1 595 823 €	1 524 963 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)	278 019 €	443 733 €	443 733 €
71	Production stockée (ou déstockage) p		0 €	0 €
72	Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation et participations	34 751 €	830 €	830 €
75	Autres produits de gestion courante	1 €	1 151 260 €	1 080 400 €
603	Variations de stocks (crédits)		0 €	0 €
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0 €	0 €	0 €
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales (6419, 6429, 6459, 6479 et 6489)	0 €	0 €	0 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0 €	0 €	0 €
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables	47 490 €	17 658 €	17 658 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	46 596 €	17 658 €	17 658 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0 €	0 €	0 €
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	894 €	0 €	0 €
79	Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES PRODUITS		26 976 940 €	27 962 121 €	28 383 886 €
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		26 976 940 €	27 962 121 €	28 383 886 €

Compte de résultat du Budget C - Ecoles

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Charges de personnel	55 689 379 €	46 800 520 €	47 506 884 €
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	2 517 128 €	2 783 152 €	2 790 110 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	835 472 €	943 750 €	946 109 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	70 713 €	69 536 €	69 710 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	25 350 084 €	26 260 930 €	26 759 954 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	126 873 €	162 483 €	162 889 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	1 729 807 €	2 057 509 €	2 062 653 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	0 €		
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	0 €		
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	0 €		
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	0 €		
6425	Permanences des soins	0 €		
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	9 339 842 €	9 452 598 €	9 632 221 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	1 123 €	1 260 €	1 263 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	78 293 €	167 181 €	167 599 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0 €		
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	15 640 043 €	4 902 121 €	4 914 376 €
Titre 2	Autres charges	15 363 147 €	15 060 522 €	15 401 012 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements	279 573 €	196 273 €	196 273 €
603	Variation de stocks	28 171 €	22 918 €	26 549 €
606	Autres achats non stockés de matières et fournitures	471 039 €	500 068 €	500 068 €
607	Achats de marchandises	0 €		
61	Services extérieurs (sauf 619)	3 399 830 €	3 775 352 €	3 888 613 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	6 731 987 €	7 122 278 €	7 335 946 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	1 029 €		
65	Autres charges de gestion courante	163 927 €	101 800 €	103 429 €
66	Charges financières	0 €		
67	Charges exceptionnelles	436 114 €	352 171 €	351 339 €
675	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	0 €		
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 851 477 €	2 989 662 €	2 989 662 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0 €		
71	Production stockée (ou déstockage)	0 €	0 €	9 133 €
TOTAL DES CHARGES		71 052 526 €	61 861 042 €	62 907 896 €
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		71 052 526 €	61 861 042 €	62 907 896 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	55 189 625 €	48 613 739 €	50 613 739 €
7061	Droits d'inscription des élèves	262 478 €	618 000 €	618 000 €
7063	Remboursement de frais de formation	0 €	1 520 525 €	1 520 525 €
7471	Subvention d'exploitation versée par le conseil régional	54 927 147 €	46 475 214 €	48 475 214 €
Titre 2	Autres produits	14 595 667 €	10 589 121 €	9 640 981 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 7061, 7063, 709)	11 120 856 €	7 482 000 €	6 533 860 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			

72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	66 733 €	158 625 €	158 625 €
75	Autres produits de gestion courante	2 702 990 €	2 247 577 €	2 247 577 €
76	Produits financiers	340 €		
77	Produits exceptionnels	368 276 €	512 720 €	512 720 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0 €		
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	187 404 €		
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	212 281 €	67 004 €	67 004 €
79	Transferts de charges			
603	Variations de stocks (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	124 191 €	121 195 €	121 195 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		69 785 292 €	59 202 860 €	60 254 720 €
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		69 785 292 €	59 202 860 €	60 254 720 €

Compte de résultat du Budget A - Dotation Non Affectée

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Charges de personnel	6 963 453 €	7 567 547 €	7 586 384 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	32 750 €	33 180 €	33 180 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	327 057 €	407 492 €	408 511 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	174 166 €	198 190 €	198 685 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	16 046 €	16 203 €	16 244 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	934 133 €	956 826 €	959 218 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	3 140 445 €	3 434 603 €	3 443 190 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	688 201 €	735 535 €	737 374 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - (sauf 6459)	1 638 768 €	1 770 510 €	1 774 936 €
647	Autres charges sociales (sauf 6479)	11 886 €	15 008 €	15 046 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
Titre 2	Autres charges	32 545 846 €	29 508 270 €	30 891 891 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements	59 890 €		
603	Variation de stocks	1 272 €	61 162 €	9 921 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 104 767 €	1 932 491 €	2 032 981 €
607	Achats de marchandises			
61	Services extérieurs (sauf 619)	8 061 992 €	6 914 811 €	7 122 255 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	6 478 618 €	7 814 870 €	8 049 316 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	2 538 374 €	2 242 690 €	2 278 573 €
65	Autres charges de gestion courante	443 851 €	656 500 €	667 004 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	2 529 897 €	1 877 428 €	4 895 471 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	917 745 €	265 275 €	2 372 713 €
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 327 172 €	8 008 318 €	5 836 370 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	12 €		
TOTAL DES CHARGES		39 509 298 €	37 075 817 €	38 478 275 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		13 569 952 €	74 586 228 €	74 134 889 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		53 079 250 €	111 662 045 €	112 613 164 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2020	COMPTE ANTICIPE 2021	PREVISIONS 2022
Titre 1	Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation	53 079 250 €	111 662 045 €	112 613 164 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)	2 700 350 €	2 906 847 €	2 621 255 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations			
75	Autres produits de gestion courante	36 394 333 €	39 785 168 €	37 960 166 €
76	Produits financiers	35 456 €	49 553 €	30 743 €
77	Produits exceptionnels	13 099 537 €	68 070 902 €	71 000 000 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	8 555 944 €	62 977 672 €	68 000 000 €
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	848 586 €	848 586 €	1 000 000 €
79	Transferts de charges			
603	Variations de stocks (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			

	Remboursements sur rémunération, charges sociales ou taxes (6419, 6459, 6479, 6489, 6319, 6339)	989 €	989 €	1 000 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		53 079 250 €	111 662 045 €	112 613 164 €
DEFICIT PREVISIONNEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		53 079 250 €	111 662 045 €	112 613 164 €

Présentation du PGFP 2022-2026 du CRP-H

Le PGFP 2022-2026 est conçu comme une mise à jour du PGFP 2021-2025, approuvé en octobre 2021, dont les principes directeurs demeurent inchangés afin d’accompagner la stratégie portée par l’AP-HP dans son projet d’établissement et dessiner ce que sera l’avenir du CHU francilien au-delà de la crise sanitaire même si cette dernière s’est prolongée une année complémentaire. A noter, qu’au moment de l’écriture de ce rapport, l’issue de cette crise sanitaire demeure incertaine, notamment avec l’arrivée d’une cinquième vague, dont la hauteur n’est par définition pas connue.

Il est en effet primordial pour le CHU francilien de maintenir une **trajectoire qui n’hypothèque pas l’avenir et qui maintienne le cap d’une modernisation immobilière nécessaire à l’accompagnement de sa transformation** avec un rééquilibrage de l’offre de soins vers la périphérie et notamment le nord de Paris ainsi qu’à la consolidation de l’excellence médicale via l’accès aux nouvelles technologies et à l’innovation au bénéfice de tous.

Le projet de PGFP présenté l’année dernière intégrait déjà des inflexions majeures par rapport à la trajectoire précédente en s’appuyant sur :

- l’effet levier permis par le Ségur et le protocole sur la pluriannualité des ressources des établissements de santé, dont l’AP-HP traduisait, dans sa trajectoire, les conséquences en appui de la stratégie de transformation qu’elle poursuit
- Cette actualisation maintient un niveau d’investissement ambitieux à 3,34 Md€ qui, sur 10 ans, atteint 6,1 Md€ sous l’effet coordonné de la reprise de la dette, de la relance de l’investissement du Ségur, et de la poursuite d’un haut niveau de cession ou de valorisation

Cette actualisation reprend notamment :

- Les investissements et cessions du précédent PGFP, actualisés seulement des décalages calendaires à date
- Les hypothèses de tendancielles d’activité et de tarifs, construits par référence au protocole sur la pluriannualité 2020-2022
- La construction d’une masse salariale intégrant les revalorisations Ségur (actualisées à date), mais aussi portée par le projet social de l’AP-HP, même si le contexte 2021 reste marqué par la persistance de difficultés conjoncturelles de recrutement
- Les tendancielles de charges, en tirant, pour 2022, les conséquences de l’inflation sous-jacente à la crise COVID et en prenant, à ce stade, l’hypothèse que le phénomène est conjoncturel et qu’un retour à la tendance historique (+1 %) sera possible à partir de 2022
- L’efficacité du précédent PGFP, assise sur un plan de maîtrise des charges de T2 et de T3, ainsi que les impacts en emplois des opérations majeures contractualisées avec les GHU

Dans l’attente des précisions sur l’atterrissage 2021 et les crédits délégués au titre du Covid et du Ségur, le PGFP 2022 – 2026 et le TFP associés sont bâtis sur une hypothèse d’atterrissage 2021 au niveau de l’EPRD initial (-156 M€ et 207 M€ de CAF).

Partant d'un résultat 2022 moins favorable (-184 M€ vs -105 M€ prévu précédemment), le PGFP 2022-2026, décale la trajectoire de retour à l'équilibre de deux ans.

Il prévoit cependant une CAF largement préservée, permettant de limiter le recours à l'emprunt

3.1 Hypothèses en exploitation

Le PGFP 2022-2026 reprend les principales hypothèses du PGFP précédent en charges et en recettes :

- La cible d'activité après 2022 est reprise du précédent PGFP, toujours modulée des effets calendaires connus à horizon 2026
- Les tarifs (IFAQ compris) sont projetés en hausse de +0,2% /an
- Les MIGAC et FIR sont projetés en hausse de +1%/an ; la DAF SSR et psy en hausse de +1,9% /an (hors DMA)
- Le retour à la T2A en 2022 permet de revenir à un niveau moyen de lamda séjours
- Après la hausse accordée en 2021 (+6%), les TJP et forfaits journaliers sont prévus en stabilité, en l'absence d'hypothèse d'impact de la réforme TNJP
- L'inflation T2 et T3, constatée, dès 2021, et largement sous-jacente aux effets post covid (envolée du cours de matières premières, hausse des énergies et du fret maritime) est ramenée à 1% à compter de 2023 (pas d'hypothèse de hausse prolongée des prix) ; les charges de T2 augmentent également à due concurrence de l'activité, avant efficience
- Les charges et recettes de la liste en sus et de rétrocession sont calibrées sur la hausse d'activité et l'inflation retenue

Les hypothèses d'évolution des produits et des charges 2021-2026 sont globalement inchangées:

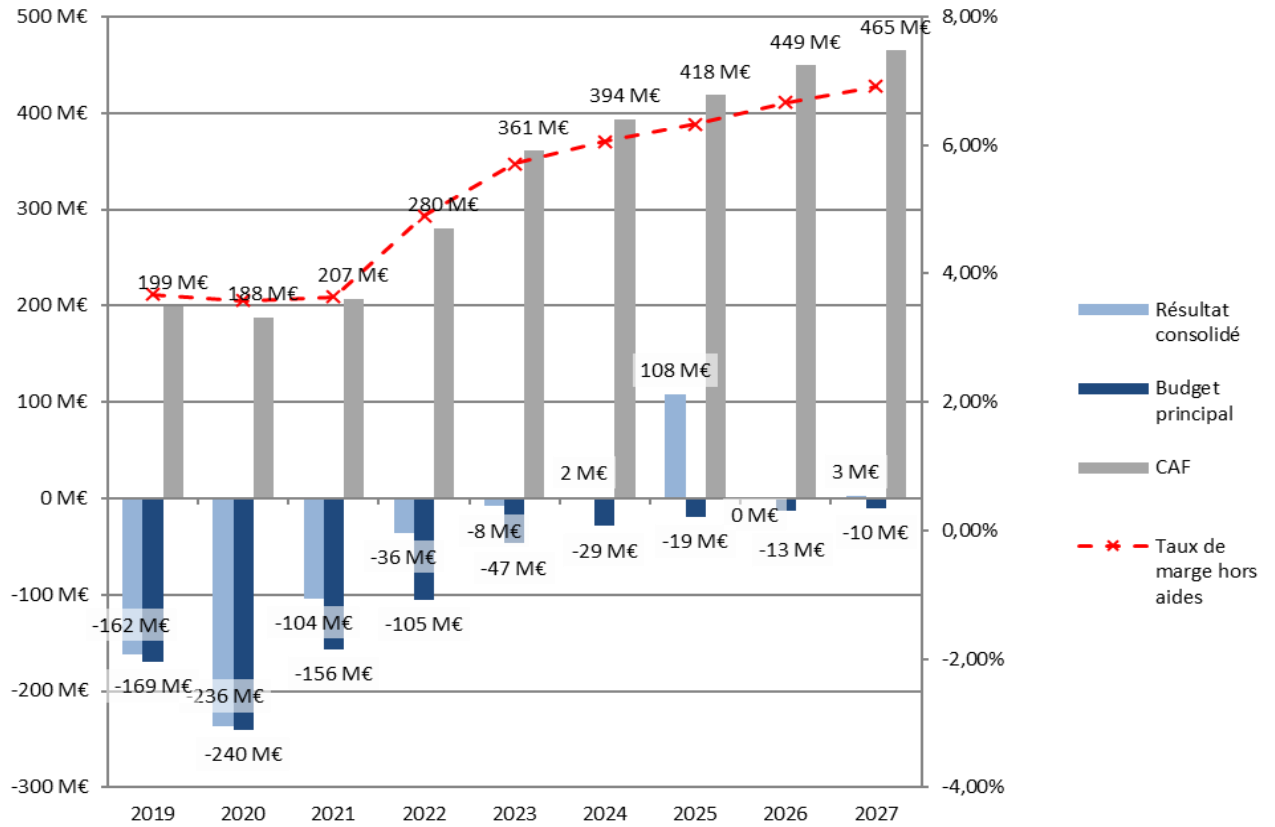
	2023	2024	2025	2026
Produits				
1. Produits T1				
Produits des séjours MCO				
<i>Hypothèse d'évolution tarifaire</i>	0,20%	0,20%	0,20%	0,20%
<i>Cible de progression d'activité</i>	1,43%	1,65%	1,08%	1,00%
<i>effet volume hors effet calendaire</i>	1,80%	1,40%	1,40%	1,00%
<i>effet calendaire</i>	-0,37%	0,25%	-0,32%	0,00%
Produits des médicaments et DMI facturés en sus des séjours MCO	1,87%	2,83%	1,90%	1,83%
Forfaits annuels MCO	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Produits du financement des activités de SSR	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dotation annuelle de financement	1,90%	1,90%	1,90%	1,90%
Dotations MIGAC FIR MCO	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO (actes externes)	1,43%	1,65%	1,08%	1,00%
Fonds d'intervention régional	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	25,0 M€	25,0 M€	25,0 M€	25,0 M€
2. Produits T2				
Hausse des forfaits journaliers	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Hausse des TJP	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
3. Produits T3				
Produits des rétrocessions	2,43%	2,65%	2,08%	1,00%
Charges				
1. Charges T1				
Tendanciel	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Evolution après efficience	-0,13%	0,40%	0,57%	0,35%
2. Charges T2				
Tendanciel	2,43%	2,65%	2,08%	2,00%
Evolution après efficience	1,87%	2,83%	1,90%	1,83%
3. Charges T3				
Tendanciel	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Evolution après efficience	1,04%	1,40%	1,53%	0,22%

Le PGFP 2022-2026 maintient les hypothèses d'efficience du précédent PGFP sur les charges médicales et de fonctionnement, ainsi que sur les recettes:

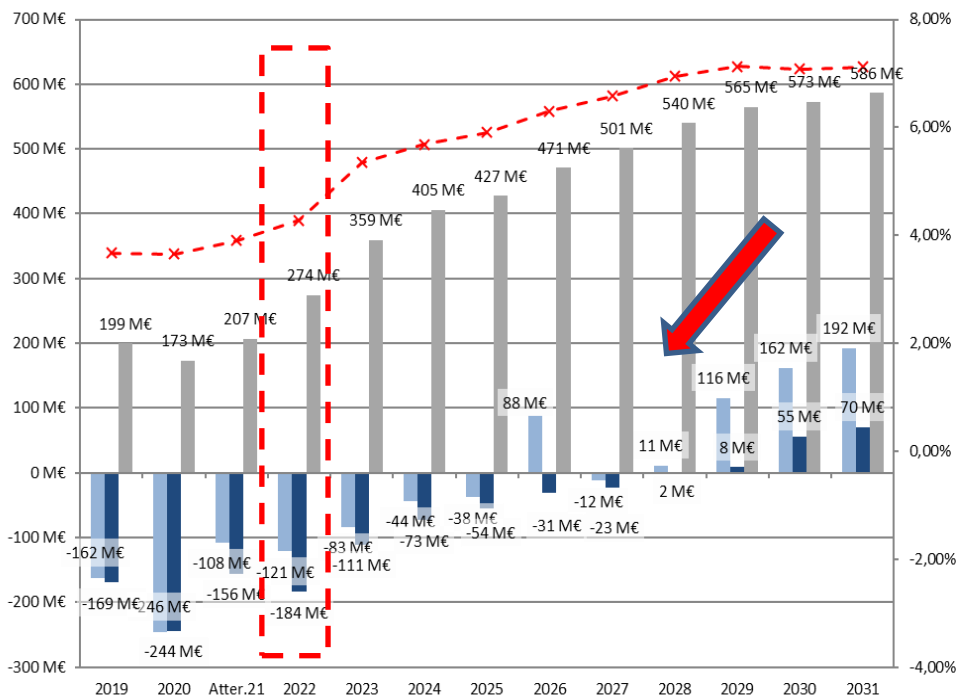
- Efficience sur les charges médicales (produits de santé) issues du plan de transformation : - 12 M€ en 2023, -8 M€ en 2024 et -4 M€ les années suivantes
- Idem sur les charges de fonctionnement: -4,7 M€ en 2023, -2 M€ en 2024, -1 M€ en 2025 et -3 M€ en 2026 ; mais les charges liées à la mise en œuvre de la loi Egalim restent intégrées pour 20 M€, progressifs entre 2022 et 2025
- Objectif d'amélioration du codage par l'IA (+5 M€ en 2023) et des recettes de chambres particulières (+8 M€ en 2023)

La trajectoire actualisée révisé le résultat attendu, en 2022, à hauteur de - 184 M€ et décale de 2 ans le retour à l'équilibre.

Rappel Trajectoire 2021-2025



Actualisation trajectoire 2022-2026



3.2. Trajectoire d'investissement :

3.2.1. Tableau de Financement Prévisionnel : la trajectoire de ressources

Le tableau de financement pluriannuel préserve les équilibres approuvés en octobre 2021 :

- Les écarts sur les principaux agrégats (immobilisations, cessions, emprunts et subventions) sont le résultat de l'intégration d'ajustements techniques, des décalages de calendrier connus à date ;
- La variation négative des immobilisations et cessions ne résulte que des ajustements de calendrier, et se retrouve sur la période suivante ;
- Il fait l'hypothèse d'un abondement au fonds de roulement de 150 M€ en 2022, dans un contexte de perspective de remontée des taux, puis de prélèvements en 2024 et 2025

Tableau de financement prévisionnel actualisé 2022-2026 (TFP)

	Atterr. 2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 21-26
Ressources	778 449 820 €	872 020 755 €	740 167 709 €	666 491 480 €	720 669 109 €	877 608 513 €	4 895 407 387 €
Capacité d'autofinancement	206 968 139 €	274 470 274 €	359 718 160 €	405 252 474 €	427 310 234 €	470 988 170 €	2 144 707 451 €
Emprunts	459 244 939 €	345 642 945 €	209 416 753 €	219 306 209 €	279 996 644 €	178 391 176 €	1 691 998 666 €
Dotations et subventions	48 983 170 €	183 907 537 €	143 032 797 €	133 932 797 €	123 362 232 €	118 229 167 €	751 447 699 €
Cessions d'immobilisations	63 253 572 €	68 000 000 €	28 000 000 €	28 000 000 €	10 000 000 €	110 000 000 €	307 253 572 €
Autres ressources							
Prélèvement sur fond de roulement	0 €	0 €	0 €	-120 000 000 €	-120 000 000 €	0 €	0 €
Emplois	778 449 820 €	872 020 755 €	740 167 709 €	906 491 480 €	960 669 109 €	877 608 513 €	4 895 407 387 €
Remboursement des dettes financières	158 813 093 €	167 391 603 €	169 484 613 €	173 062 865 €	182 553 756 €	174 115 571 €	1 025 421 500 €
Immobilisations	514 314 452 €	554 389 153 €	570 443 097 €	733 428 615 €	778 115 354 €	703 492 941 €	3 854 183 612 €
Autres emplois							0 €
Apport / mobilisation du fonds de roulement	105 322 276 €	150 240 000 €	240 000 €	0 €	0 €	0 €	15 802 276 €

Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement correspond aux ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement qui détermineront la capacité de l'AP-HP à financer ses investissements sans faire appel à des emprunts ou à des apports extérieurs.

Sur la période 2022-2026, la capacité d'autofinancement prévisionnelle totale s'élève à 1,94 Mds€, Sa trajectoire a été actualisée mais reste largement préservée afin de limiter le recours à l'emprunt.

Emprunt

Les agences de notation Standard & Poor's et Fitch ont validé le bon positionnement de l'AP-HP au regard des standards de marché, et aligné la notation de cette dernière sur celle de l'Etat français – selon les standards de méthode de notation retenus par ces agences – en « AA perspective stable » pour Standard & Poor's et « AA perspective négative » pour Fitch. Ce bon niveau de notation permet de tirer bénéfice, par une stratégie active de la gestion de la dette, des conditions actuelles favorables de marché.

L'encours de la dette progresse de 366 M€ sur 2022-2026 et sera stabilisé à horizon de 10 ans à 3 Md€ environ.

Des ratios qui restent préservés :

- Un taux d'endettement (dette sur produits) soutenable avec un plafonnement du taux à 38,% (contre 37,6% dans le précédent PGFP), et une redescente du taux à 37 % en fin de PGFP. Ce plafond resterait tenu sur la période, et redescendrait sous le seuil de 30% à horizon 10 ans (28,3% en 2031)
- Un poids de la dette dans les capitaux permanents (taux d'indépendance financière) en hausse
- La couverture des investissements courants par la CAF, avec en cible une durée apparente de la dette inférieure à 10 ans dès 2023

	2022	2023	2024	2025	2026
Encours total de la dette (yc CLTR et PPP)	3 277 306	3 317 238	3 363 481	3 460 924	3 465 200
Taux d'endettement<30% K / produits consolidés	37,05%	37,15%	37,11%	37,81%	37,03%
Indépendance financière <50% K / cap permanent	71,34%	72,88%	73,83%	74,93%	73,44%
Durée apparente dette<10ans K/ caf	12,0	9,2	8,3	8,1	7,4

(En k€)

Les cessions

L'AP-HP poursuit la politique dynamique de valorisation de son patrimoine, conduite notamment en lien avec la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers des groupes hospitaliers et la valorisation du domaine non affecté aux soins. La trajectoire présentée ici est la même que celle du PGFP 2021-2025, recalée simplement des éléments de calendrier connus à date. Les possibilités de valorisation complémentaires font l'objet d'une instruction systématique et pourront venir compléter la trajectoire.

Les subventions

L'AP-HP bénéficie de financements « historiques » accordés par le COPERMO :

- **Nouveau Lariboisière** : 87 M€ (validation du COPERMO du 16/07/2015)
- **Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord** : 168 M€ (COPERMO 13/12/2016) + 70 M€ (augmentation capacitaire validée en 2020)

L'Etat a accordé un appui additionnel à la trajectoire d'investissement au travers du plan de relance et du Ségur de l'investissement :

- Un effort de « neutralisation de dette » (assainissement financier) à hauteur de 200 M€ sur 10 ans
- 385 M€ de financement déjà arbitrés au titre des grands projets :
 - *260 M€ au titre du soutien aux investissements régionaux*
 - *100 M€ d'aide nationale et donc hors dotation régionale au titre de deux opérations : 53M€ pour le projet Garches-Ambroise Paré (présenté au COPERMO en 2019), et 47 M€ pour l'acquisition d'une réserve foncière pour l'Hôpital Nord*
 - *Une aide de 25 M€ au titre du « Ségur numérique » (complétée d'aides indirectes, via les éditeurs, à la réalisation des projets d'investissement)*
- 51 M€ prévus au titre du Ségur pour les « investissements courants »

3.2.2 le TFP : trajectoire d'investissement ou d'Immobilisations

La trajectoire en investissement maintient :

- Le financement des évolutions de programme sur les opérations majeures et prévoit les adaptations capacitaires et organisationnelles dont celles en lien avec le RETEX post covid : Hôpital Nord, refonte du projet Garches/Ambroise-Paré, Lariboisière, Avicenne / Jean-Verdier
- La prise en compte, sur ces opérations, de l'impact de la conjoncture sur le renchérissement des coûts travaux
- Une provision de 47 M€ pour l'acquisition de la parcelle complémentaire du futur Hôpital Nord
- Une enveloppe de 175 M€ (dont 150 M€ sur 2022-2026) pour accompagner les nouveaux projets restructurant des GHU ou supra-GHU
- Une enveloppe de 25 M€, financée par une subvention de même montant à obtenir sur le Ségur informatique, pour accélérer la transformation numérique de l'AP-HP
- Des enveloppes courantes inchangées, intégrant l'axe investissement courant du Ségur

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT Format déconcentré	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2022 - 2026	2022 - 2031	TOTAL
Opérations Majeures TV/EQ	145,8 M€	196,4 M€	308,0 M€	379,8 M€	335,3 M€	368,5 M€	409,2 M€	124,4 M€	120,0 M€	27,0 M€	1 365 M€	1 049 M€	2 414 M€
Supplément OM - Réserve foncière			47,0 M€								47 M€	00 M€	47 M€
Opérations structurantes	5 M€	15 M€	35 M€	60 M€	35 M€	25 M€					150 M€	25 M€	175 M€
Opérations Identifiées TV/EQ - GHU	72,5 M€	67,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	328 M€	313 M€	640 M€
Opérations Hors GHU	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	63 M€	63 M€	125 M€
Opérations Techniques	50,0 M€	50,0 M€	50,0 M€	50,0 M€	50 M€	50 M€	50 M€	50 M€	50 M€	50 M€	250 M€	250 M€	500 M€
Plan Courant TV/EQ - GHU	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	501 M€	501 M€	1 002 M€
Rempl. équipements lourds - GHU	27,0 M€	27,0 M€	27,0 M€	27,0 M€	27 M€	27 M€	27 M€	27 M€	27 M€	27 M€	135 M€	135 M€	270 M€
Systèmes d'Information - socle	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	63,0 M€	315 M€	315 M€	630 M€
Brevets	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	5 M€	5 M€	10 M€
SOUS-TOTAL hors opé subventionnées et hors fonds exceptionnels	477,0 M€	532,6 M€	706,2 M€	756,0 M€	686,5 M€	709,7 M€	725,4 M€	440,6 M€	436,2 M€	343,2 M€	3 158 M€	2 655 M€	5 813 M€
Subvention RIF Formation	9,1 M€	9,1 M€									18,2 M€	0,0 M€	18,2 M€
Opé diverses TV-EQ-SI subventionnées	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	60,0 M€	60,0 M€	120,0 M€
Ségur invest courant 2021 - Bascule	21,7 M€												
Ségur invest courant	25,7 M€	10,3 M€	10,3 M€	5,1 M€							51,3 M€	0,0 M€	51,3 M€
Ségur inégalités 2021 - bascule	2,5 M€												
Ségur inégalités 2022	1,5 M€	1,5 M€									3,0 M€	0,0 M€	3,0 M€
Ségur SI	5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€						25,0 M€	0,0 M€	25,0 M€
Total Sub & fds except.	77,4 M€	37,9 M€	27,3 M€	22,1 M€	17,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	181,7 M€	60,0 M€	241,7 M€
TOTAL GENERAL	554,4 M€	570,4 M€	733,4 M€	778,1 M€	703,5 M€	721,7 M€	737,4 M€	452,6 M€	448,2 M€	355,2 M€	3 340 M€	2 715 M€	6 055 M€

CRPA-B (BUDGET USLD)

La trajectoire du capacitaire-cible du budget B, à horizon 2024, a été arrêtée avec les tutelles à hauteur de 1590 lits d'USLD ainsi que 48 lits d'USPC en 2024.

En 2022, la cible intermédiaire est identifiée à 1772 lits dont 48 lits d'USPC. C'est sur cette base capacitaire que l'EPRD 2022 et le PGFP 2023-2026 ont été travaillés.

Par ailleurs, l'EPRD 2022 sera décliné, dans un deuxième temps, par Département et par section tarifaire afin d'être présenté à la DASES et à l'ARS en cohérence avec les interlocuteurs directs des USLD de l'AP-HP.

1. Les charges de personnel

Il a été intégré dans la trajectoire des charges de personnel le Ségur de la santé basé sur des effectifs à fin octobre 2021. Un taux de GVT de 0,25% a ensuite été appliqué, en sus du Ségur, pour 2022, puis un GVT de 0,50% sur la durée du PGFP.

La trajectoire s'inscrit avec l'objectif de converger progressivement vers un taux d'encadrement de 1,1 ETP par lit.

2. Les autres charges

Les autres charges sont alignées au regard des taux FHF proposés pour 2022 sur lesquelles un travail précis a été effectué en cohérence complète de l'activité proposée par les GHU, ainsi que l'ajustement des charges des remboursements entre budgets (avec une perte de recette en miroir au budget principal).

3. La dotation soin

Suite aux discussions avec l'ARS, il a été arrêté une proposition en « dotation soin » basée sur des lits USLD financés à 45k€ auxquels s'ajoutent le financement du Ségur pour l'ensemble des trois sections tarifaires, les UHR, les 48 lits d'USPC et la prime grand-âge.

Cela ramène la Dotation soin à environ 55 k€/lits.

Calcul détaillé :

Dotation soin	2022 et 2023	A partir de 2024
UHR	240 k€	240 k€
USPC (100 k€/lit)	4 800 k€	4 800 k€
Prime grand âge	2 209 k€	2 209 k€
Base USLD hors Ségur (45 k€/lit)	77 580 k€	71 550 k€
Ségur	11 884 k€	11 884 k€
Total dotation soins au PGFP	96 714 k€	90 684 k€
<i>Soit un cout par lit total (dont USPC)</i>	<i>Sur 1772 = 54 579 € par lit</i>	<i>Sur 1638 = 55 363 € par lit</i>

4. Les tarifs d'hébergement et de dépendance

La prévision de recettes est calculée selon l'estimation d'activité proposée par les GHU pour 2022, à hauteur de 600 212 journées, et selon la répartition par GIR observée en moyenne à fin septembre 2021. Les tarifs appliqués sont ceux arrêtés à ce jour et depuis le 1^{er} janvier 2017.

Au PGFP, la prévision de recettes est calculée selon les estimations de l'évolution d'activité entre 2023 et 2024, selon la répartition par GIR observée en moyenne à fin septembre 2021,

Au regard de ce budget, une demande de revue des tarifs sera envoyée à la DASES afin d'améliorer la prise en compte de la lourdeur des patients des USLD de l'AP-HP pour chacun des départements.

Liste des abréviations

- ANV: admissions en non-valeur
- CAF: capacité d'autofinancement
- CET: compte épargne temps
- COMEDIMS : commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles
- COPERMO : comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins
- CPAM: caisse primaire d'assurance maladie
- CRPA: compte de résultat prévisionnel annexe
- CRPP: compte de résultat principal prévisionnel
- CSAPA: centres de soins, accompagnement et prévention en addictologie
- CTI : complément de traitement indiciaire
- DAF: dotation annuelle de financement
- DASES: direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Paris)
- DM : dispositifs médicaux
- DNA: dotation non affectée
- EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EPRD: état prévisionnel des recettes et des dépenses
- ETP : équivalent temps plein
- ETPR: équivalent temps plein rémunéré
- FIR: fonds d'intervention régional
- GHS: groupe homogène de séjour
- GHU : groupe hospitalier universitaire
- INTS : institut national de la transfusion sanguine
- MERRI : missions d'enseignement, recherche, recours et innovation
- MIGAC: missions d'intérêt général et aides à la contractualisation
- MCO: Médecine, Chirurgie, Obstétrique
- OIC: opérations individualisées centralisées
- OID: opérations individualisées déconcentrées
- OIT : opérations individualisées techniques
- PAR: produits à recevoir
- PGFP: plan global de financement pluriannuel
- PLFSS : projet de loi de financement de la sécurité sociale
- PNM: personnel non médical
- PM: personnel médical

- PMCT: poids moyen du cas traité
- PT: plan de travaux
- RIA: rapport de suivi infra-annuel
- SSR: Soins de suite et réadaptation
- TPER: tableau prévisionnel des effectifs rémunérés
- TFP: tableau de financement prévisionnel
- TMB: taux de marge brute
- USLD: unité de soins de longue durée
- USPC: unité de soins prolongés complexes
- *CT1: charges de personnel*
- *CT2: charges à caractère médical*
- *CT3: charges à caractère hôtelier et général*
- *CT4: charges financières, amortissements, provisions*
- *PT1: produits versés par l'assurance maladie*
- *PT2: autres produits de l'activité hospitalière*
- *PT3: autres produits*